

Argentine : une vie sauvée... ou deux ?

Author : Jeanne Smits

Categories : [avortement](#), [Jeanne Smits](#)

Date : 3 janvier 2012



Une fillette de treize ans violée et enceinte de 26 semaines ne subira pas l'avortement en Argentine, au motif que cette intervention mettrait sa vie en péril au point on en est arrivée la gestation.

L'avortement a été sollicité par la mère de la fillette, mercredi dernier, sur le fondement de la loi argentine qui dépénalise l'avortement en cas de viol ou pour le moins dans certains cas de viol : soutenue par la commission des femmes de la municipalité et un groupe d'avocats, elle a affirmé que la fillette avait été violée par son oncle par alliance. L'adolescente vivait chez sa tante et le mari de celle-ci – soupçonné, donc, de viol – dans une maison voisine de celle de sa mère, pour des raisons de commodité et d'espace, selon ses proches (l'enquête publique portera notamment sur ce dernier point). Le corps médical de l'Hôpital interzonal général de Agudos José Penna de Bahia Blanca l'a examinée et constaté l'état avancé de la grossesse.

La semaine dernière, le comité de bioéthique de l'hôpital a décidé de refuser l'avortement, le délai où l'intervention pouvait être réalisée « sans risque » pour la jeune fille ayant été dépassé de 4 semaines.

C'est une décision intéressante, puisqu'elle tend à montrer qu'il est moins dangereux pour une jeune adolescente de donner la vie que de subir un avortement, passé un certain délai de gestation.

En même temps qu'elle sauve indirectement l'enfant à naître pour préserver la vie de la mère, la décision préserve aussi la santé psychologique et morale de cette dernière qui n'aura pas à

vivre avec la mort de son propre enfant sur la conscience, quelle que soit la difficulté de la situation où elle se trouve aujourd'hui.

Le procureur de Bahia Blanca chargé des délits sexuels, Maria Marta Corrado, a fait savoir que l'accusation de viol a été prise au sérieux, mais a annoncé que la jeune fille ne sera pas tout de suite appelée à témoigner : « Nous allons nous montrer prudents, pour ne pas la tourmenter », a-t-elle déclaré. L'oncle accusé de viol a tenté de se pendre et se trouve actuellement dans le même hôpital que celui dont le comité de bioéthique a examiné le cas de la fillette.

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)